EquiThé'A

Équitation Thérapeutique et Adaptée

Dossier de presse

Association spécialisée dans la médiation par le cheval auprès de cavaliers en situation de handicap et de leur famille

Handicap & cheval | Lancement de l'association ÉquiThé'A

Créée le 18 juillet 2013, ÉquiThé'A a pour vocation d'assurer des séances individuelles ou en groupe d'équithérapie et d'équitation adaptée pour les cavaliers – enfants et adultes – en situation de handicap physique, mental, psychique, ou en difficulté d'adaptation.

L'association est d'abord née de la rencontre de Jacki Herbet, équithérapeute et Frédéric Hiberty, moniteur d'équitation adaptée. Emmanuelle Tizon, monitrice spécialisée, et Marie Loncelle animatrice, se sont très rapidement associées à leur réflexion. Tous les quatre ont décidé d'unir leurs compétences au sein d'une structure commune et en un même lieu, afin de répondre aux nombreuses demandes des familles d'enfants et d'adultes en situation de handicap.

Cinq mois auront été nécessaires pour structurer l'association et son mode de fonctionnement. Son activité a réellement débuté au 1er janvier 2014.

Présidée par Jean-Pierre Courtial, professeur d'université, l'association ÉquiThé'A est composée de professionnels de structures socio-éducatives et de parents de cavaliers en situation de handicap. Marine Vincendeau, directrice des Écuries du Clos à Bouguenais, a spontanément proposé d'accueillir l'association dans ses murs.

Des activités autour du cheval et avec le cheval

Les professionnels formés aux particularités du handicap apportent et proposent des réponses thérapeutiques et sportives adaptées à la situation de handicap rencontrée. **Ce travail est mené dans une optique de loisirs, de bien-être ou de travail sur soi, en utilisant la médiation de chevaux comme partenaires. Les équidés sont sélectionnés et formés à ce type de pratique.**

L'association reçoit actuellement en séances 108 cavaliers par semaine, sur les sites de Bouguenais aux Écuries du Clos, et à Saint-Sébastien-sur-Loire au Club des Îles, qui affichent déjà complet. ÉquiThé'A cherche donc d'autres lieux d'accueil complémentaires afin de disposer de chevaux supplémentaires sur les créneaux du mercredi et du samedi. Un projet en Nord Loire est notamment à l'étude.

Éléments clés

Association loi 1901, reconnue d'intérêt général
Création le 18 juillet 2013
Lancement de l'activité : le 1er janvier 2014
Jean-Pierre Courtial, président et professeur d'université émérite.

L'Equipe
•Jacki Herbet, délégué général et équithérapeute
•Frédéric Hiberty, moniteur spécialisé
•Emmanuelle Tizon, moniteur spécialisé
•Marie Loncelle, animatrice

Activité
108 cavaliers par semaine (en individuel + en groupe)

L'association développe également des travaux de recherche

Un comité scientifique s'est constitué autour d'universitaires et de parents de cavaliers en situation de handicap. Deux grands thèmes seront étudiés au cours de l'année 2014 : « l'étude de la demande des parents et son évolution » et « la relation au cheval ».
L'étude de l'impact de la médiation du cheval sur l'évolution physique ou psychique du cavalier va s'appuyer sur les observations quotidiennes des professionnels au cours de leurs différentes séances. L'association souhaite ainsi mettre en évidence les marqueurs d'évolutions constatées, et rendre tangible l'impact de la pratique de l'équitation thérapeutique et adaptée sur le cavalier, mais également sur son environnement familial.

L'aide à la parentalité est un autre axe de travail de l'association

Parents et fratrie ont parfois besoin d'être accompagnés. Certains sont confrontés à un sentiment d'isolement et à un manque d'écoute. Les situations complexes, voire difficiles à vivre au quotidien, engendrent également chez certains un mal-être, un sentiment d'impuissance ou de lassitude qui peuvent aussi engendrer de la culpabilité. Or, le bien-être physique et psychique d'une personne en situation de handicap est intimement lié à celui de sa famille. ÉquiThé'A souhaite devenir un lieu d'échange, de partage et d'écoute afin que chaque composante de l'équation puisse s'inscrire dans une même dynamique positive et constructive.

ÉquiThé'A propose, aux particuliers comme aux entreprises, de parrainer ses chevaux ; un moyen pour soutenir son action, et lui permettre de rester accessible au plus grand nombre.

Pour mener à bien son action, et diminuer le plus possible le coût financier demandé aux cavaliers et à leur famille, ÉquiThé'A est en recherche de financements publics et privés.
Le conseil général de Loire-Atlantique soutient d'ores et déjà l'association. D'autres demandes de subventions sont actuellement à l'étude. L'association est également ouverte aux dons privés. Reconnue d'intérêt général par l'administration fiscale, ÉquiThé'A est autorisée à délivrer des reçus fiscaux aux personnes qui lui adresseront des dons consentis à titre gratuit.

Sommaire

ÉquiThé'A — P 05

1. La genèse,
2. Association reconnue d'intérêt général
3. Les missions de l'association

Les moyens — P 06

1. Une équipe pluridisciplinaire, spécialisée et expérimentée à l'origine d'ÉquiThé'A
2. Des accompagnants bénévoles formés
3. Des infrastructures adaptées
4. Des chevaux rigoureusement sélectionnés

Les domaines d'intervention — P 08

1. La médiation par le cheval
    - 1.1 Un peu d'histoire
    - 1.2 L'équithérapie
    - 1.3 L'équitation adaptée
2. L'accompagnement des familles
3. L'aide à la parentalité
4. La formation des accompagnants bénévoles
5. Tarification
6. Parrainage d'un cheval

Le déroulement d'une séance — P 11

Contacts presse — P 12

Dossier de presse

Équithé'A

1. Genèse

ÉquiThé'A est née de la volonté de quatre professionnels de l'agglomération nantaise de réunir leurs compétences afin de créer un pôle de médiation par le cheval où puissent converger leurs approches réciproques.
Le tout dans une philosophie commune d'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leur entourage.

- Jacki Herbet, équithérapeute
- Frédéric Hiberty, moniteur spécialisé
- Emmanuelle Tizon, monitrice spécialisée
- Marie Loncelle animatrice

2. Association loi 1901, reconnue d'intérêt général

Créée le 18 juillet 2013, son activité a réellement débuté au 1er janvier 2014.
Le conseil d'administration et le bureau d'ÉquiThéA sont composés de parents, universitaires, cavaliers et éducateurs spécialisés qui sont concernés, directement ou indirectement, par le handicap.

Composition du Bureau
Président : Jean-Pierre Courtial, professeur d'université émérite ;
Vice-président : Pierre-Émile Breton, parent d'un enfant en situation de handicap ;
Trésorière : Dominique Hervouët, parent d'un enfant en situation de handicap ;
Secrétaire : Charlotte Le Cam, cavalière et éducatrice dans un établissement spécialisé

3. Missions de l'association

•Accompagnement du cavalier et de la cellule familiale
L'association intervient auprès d'enfants, de jeunes et d'adultes en situation de handicap physique, psychique, mental, handicaps associés ou rencontrant des difficultés sociales.
Elle effectue un travail d'éducation, de rééducation (équitation adaptée) ou de thérapie… par la médiation du cheval, qui va s'exercer auprès du cavalier et, selon les cas, s'étendre à la cellule familiale proche (les parents, la fratrie).

•Promotion des pratiques de médiation par le cheval, par la formation d'accompagnants, de bénévoles et la proposition de séminaires thématiques.

•Analyse de l'effet cheval et de son impact, à travers la conduite de champs d'observation menée par un conseil scientifique composé de chercheurs.

Les moyens

1. Une équipe pluridisciplinaire à l'origine d'ÉquiThé'A

Equithérapeute

Jacki Herbet

Délégué général d'ÉquiThé'A

Titulaire d'un DEA en psychologie cognitive, doctorant en sciences de la communication, et après une expérience en psychiatrie, il expérimente, dans un centre de postcure de psychiatrie, le travail avec les chevaux et engage une formation avec la Fédération Nationale handi-Cheval (FNHC).

L'idée de créer un lieu d'accueil dédié au travail thérapeutique avec des chevaux fait son chemin et se formalise à la suite d'un voyage en Israël.

Equitation Adaptée

Emmanuelle Tizon

Responsable du parc chevaux, et du suivi des bénévoles

Elle poursuit d'abord des études universitaires en biologie du comportement et éthologie qui la mèneront à l'étranger, de là elle expérimentera divers expériences de travail outre-Atlantique ainsi que des voyages personnels. A son retour en France elle se dirige vers l'enseignement tout d'abord en lycée puis vers des instituts spécialisés (IME et ITEP), intéressée par la pédagogie que l'on peut y développer. C'est de ces expériences auprès du public en situation de handicap qu'elle choisit la relation d'aide en y associant les chevaux. Diplômée d'un monitorat d'équitation et formée aux côtés de Frédéric Hiberty et Jacki Herbet, elle s'enrichit également de stages auprès de Horseboy (level 1), en Belgique (hippothérapie) et sur Paris (vision-pure). Elle est experte fédérale pour la Fédération Française d'Equitation et de ce fait formatrice en Equi-Handi pour le milieu équestre.

Equitation Adaptée (suite)

Frédéric Hiberty

Gestionnaire d'ÉquiThé'A

Après avoir enseigné l'équitation classique et dirigé un centre équestre il se forme à l'équitation adaptée auprès de la Fédération Nationale Handi Cheval. A partir de 2004, il intervient auprès de plusieurs clubs dans l'agglomération nantaise. En 2008 il intègre l'équipe des experts fédéraux « Équi-Handi» de la FFE (Fédération française d'équitation), puis le groupe de recherche de psychologie transdisciplinaire de l'université de Nantes.
Frédéric se forme à la méthode Horse Boy auprès de Rupert Isaacson au Texas. Il est à ce jour certifié « Horse Boy 3 ». Convaincu de la nécessité de travailler en équipe il engage, avec Jacki Herbet, une réflexion qui mène à la création d'ÉquiThé'A.

Marie Loncelle

Communication et Recherches de partenaires financiers

Animatrice soigneuse assistante, titulaire d'un certificat de qualification professionnelle.
L'accompagnement de son fils dans les dédales de la pédopsychiatrie et la rencontre avec l'équithérapie ont amené cette assistante commerciale à une totale reconversion professionnelle.

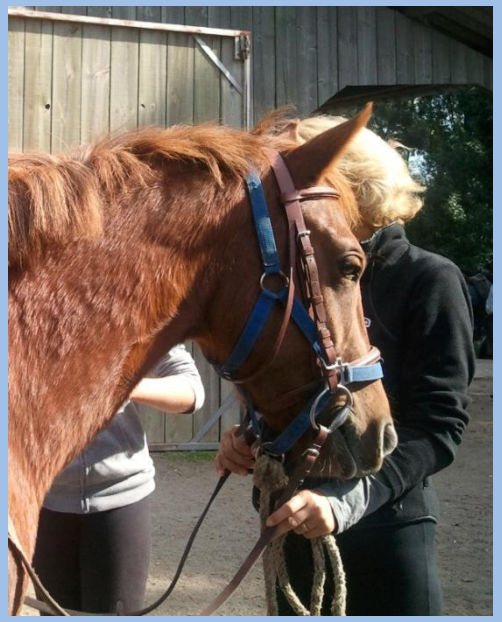

2. Des accompagnants bénévoles formés

La pratique de l'équitation thérapeutique et adaptée nécessite la présence autour du cavalier en situation de handicap d'une équipe composé d'un moniteur et de un ou plusieurs accompagnants.

Le rôle de l'accompagnant est primordial, c'est la raison pour laquelle, ÉquiThé'A forme systématiquement ses accompagnants bénévoles.

3. Des infrastructures adaptées

À Bouguenais, Marine Vincendeau directrice des Écuries du Clos, a spontanément proposé d'accueillir l'association, lui permettant ainsi de bénéficier de ses infrastructures et de sa cavalerie.
L'association dispose d'un espace d'accueil, de réunions et de rencontres, de deux manèges couverts partagés avec le centre équestre, de trois carrières, de box, paddocks et prairies pour les chevaux, d'une sellerie et d'un parcours en terrain varié.

Les quatre professionnels interviennent sur ce site.
Deux à trois d'entre eux peuvent ainsi intervenir sur une même séance, en fonction du profil du cavalier ou du groupe.
L'interaction des compétences est pleinement utilisée, voire parfois étendue aux parents accompagnant l'enfant.

À Saint-Sébastien-sur-Loire, le Club des Îles accueille les séances d'équithérapie conduites par Frédéric Hiberty. Ce club associatif dispose de deux carrières et d'espaces de balade. L'intérêt ici réside dans l'inclusion du cavalier au sein d'une séance « ordinaire » du poney-club, et la création d'une interaction avec des cavaliers ordinaires.

D'autres sites pourraient prochainement accueillir des séances de l'association
Le site équestre des Orphelins d'Auteuil, à Bouguenais, à proximité des Écuries du clos, devrait permettre à ÉquiThé'A de disposer de créneaux horaires supplémentaires le mercredi et le samedi, jours qui affichent complet aux Écuries du Clos.

Un projet est également en cours d'étude en Nord-Loire, afin de répondre aux demandes des familles sur ce secteur.

4. Des chevaux rigoureusement sélectionnés

Uldrim, 5 ans (photo ci-contre), est le premier cheval d'ÉquiThé'A. Il a fait preuve, dès la première séance, d'une étonnante prédisposition à l'écoute et à l'acceptation, en selle, d'un jeune cavalier en situation de handicap.
À terme, l'association envisage l'acquisition de 8 à 15 poneys et chevaux sélectionnés pour leur caractère et leur gabarit. Ces chevaux recevront une formation spécifique à la relation d'aide.
ÉquiThé'A loue le reste de sa cavalerie auprès des centres qui l'accueillent, là encore en réservant des profils adaptés à l'équitation thérapeutique et adaptée.

Les domaines d'intervention

1. La médiation par le cheval

En séance individuelle ou en groupe

1.1. Un peu d'histoire

L'utilisation du cheval dans une visée thérapeutique remonte à la fin des années 1960, en France.
Il s'agit d'abord de « rééducation par l'équitation » ; elle utilise l'équitation et ses techniques d'apprentissage pour ses qualités motrices.

Mais, au-delà de ces apports, la dimension affective et psychothérapeutique est rapidement soulignée et approfondie par des professionnels (médecins, psychologues, psychothérapeutes ou psychanalystes).
Trois axes d'utilisation du cheval sont alors différenciés :
– rééducation fonctionnelle ;
– séance de thérapie psychomotrice ;
– séance de thérapie avec le cheval.

Cette médiation s'exprime à travers deux formes d'accompagnement.

1.2. L'équithérapie

Il s'agit d'une action de soin, médiatisée par les chevaux, qui s'adresse aux aspects psychologiques et psychiques du cavalier.
L'objectif n'est pas éducatif. Il est exclusivement thérapeutique.
En fonction de chaque projet individuel, le cheval vient prendre ici une place privilégiée dans la résolution de problématiques bien ciblées : il participe en cela au projet d'accompagnement et de prise en charge de l'enfant, du jeune ou de l'adulte, en prenant en compte tous les aspects du développement de l'évolution (psychiques et physiques).
Les séances sont conduites par Jacki Herbet, équithérapeute
Dans certains cas, un cavalier accompagné dans un premier temps en équithérapie peut, dans un second temps, passer à l'équitation adaptée.

« Le toucher est à l'origine du contact,
Le contact appelle la caresse,
La caresse permet l'attachement,
L'attachement déclenche le discours,
Le discours est l'ébauche de la communication,
La communication ouvre la porte à la socialisation. »
Ange Condoret, colloque sur l'hippothérapie, décembre 1992

L'effet cheval

Au contact du cheval, le cavalier en situation de handicap fait appel à son ressenti, sans l'appréhension du regard de l'autre ou de l'échec.

Le cheval permet au cavalier de dépasser ses propres barrières ou limites, afin de mieux se dépasser, grandir et s'accepter.

Il favorise un état d'apaisement
C'est notamment l'effet constaté auprès de certains enfants autistes.

Par ses mouvements, il participe à la stimulation musculaire et le redressement rachidien de certains enfants hypertonique

Le cheval – formé et sélectionné pour ses aptitudes d'écoute, de patience et d'empathie – parvient à comprendre implicitement le cavalier et à adapter son rythme à celui-ci, sans jamais se départir de son calme.

1.3. L'équitation adaptée

- **L'équitation adaptée est à l'origine de la médiation des activités avec le cheval.** Essentiellement utilisées dans le cadre de réadaptation ou rééducation fonctionnelle ou réparatrice, les médiations avec le cheval se substituent, selon le handicap du cavalier, à un acte kinésithérapeutique pour certains ou psychothérapeutique pour d'autres. **Il est question ici d'utiliser les mouvements du dos du cheval, provoqués par son pas,** qui ont des effets sur les grandes fonctions liées à la motricité. C'est notamment le cas dans le cadre des prises en charge précoces chez les enfants pluri handicapés. Ces pratiques permettent en effet d'accéder rapidement à la tonicité rachidienne.

- **L'équitation adaptée peut également poursuivre des objectifs de loisirs, d'éducation et de sport.**
  Dans ce contexte, l'équitation adaptée permet l'apprentissage de la pratique équestre (montée ou non) avec des outils et des méthodes pédagogiques adaptés à un public en situation de handicap.
  Ces séances prennent en compte le cavalier dans sa globalité, tant au niveau de ses sens (approche sensitive et kinesthésique) que de ses compétences, tant dans son individualité que dans sa relation aux autres.

- **Les séances sont menées par des moniteurs d'équitation spécialisé dans les activités adaptées avec le cheval : Frédéric Hiberty, Emmanuelle Tizon, et une animatrice, Marie Loncelle.**

2. L'accompagnement des familles

EquiThé'A souhaite mener activement une politique d'accueil et d'accompagnement des cavaliers en leur permettant de poursuivre leur propre travail, tout en donnant l'occasion aux parents d'être acteurs du processus de soin de leur enfant.
Des séjours familiaux et des séjours vacances seront organisés tout au long de l'année. Plusieurs demi-journées – ou week-end – seront organisés autour du cheval avec au programme : jeux, balades, découverte de l'environnement…

3. L'aide à la parentalité

On ne naît pas parents d'un enfant en situation de handicap ; on chemine et on le devient peu à peu, avec plus ou moins de facilité. L'exercice n'est simple ni pour les parents, ni pour la fratrie ; le parcours s'avère parfois chaotique, douloureux, voire destructeur. Cela peut également avoir des répercussions sur l'évolution de l'enfant en situation de handicap. C'est la raison pour laquelle ÉquiThé'A élargit son action en réservant des séances d'équitation dédiées aux parents qui viennent accompagner leur enfant. Un moniteur spécialisé s'occupe de l'enfant, pendant que les parents sont pris en charge individuellement par un autre moniteur spécialisé.

Des séances dédiées à la fratrie sont également à l'étude. Elles seront proposées notamment à l'occasion de séjours « vacances ».

4. La formation des accompagnants bénévoles

Du pré au pré, la posture de l'accompagnant,
Approche du handicap,
Techniques de prise en charge, un travail en sécurité
Enjeux d'une séance

5.Tarification

Séance individuelle :
31,50€ (séance hebdomadaire)
ou 34,50 € (deux séances par mois)

Sur devis pour : les séance de groupe , les formation des bénévoles et les formules séjour vacances ou week-end

6. Parrainage d'un cheval

Durant la période de parrainage souhaitée par le parrain, celui-ci prendra en charge l'achat et l'entretien d'un ou plusieurs chevaux (nourriture, logement, maréchalerie, soins vétérinaires, etc.).
Ce type de parrainage permet à ÉquiThé'A d'acheter et de former des chevaux qui deviennent des professionnels de la relation.

Le déroulement d'une séance

Une séance dure,
selon la fatigabilité du cavalier,
entre trente minutes et une heure.

Étape 1, la présentation réciproque
Le moniteur présente le cheval au cavalier, et réciproquement.
Cette mise en relation commence par le toucher du côté du cavalier, par l'odorat du côté du cheval.

Étape 2, le pansage
Prendre soin de l'animal permet de créer un lien de respect et de confiance indispensable au bon déroulement de la séance. Chacun apprend à se connaître et à s'apprécier.

Étape 3, la mise en selle
Selon la nature du handicap du cavalier, les moniteurs d'ÉquiThé'A utilisent une selle adaptée, composée de certaines parties amovibles, pour le maintien du bassin et le positionnement des jambes.

L'accompagnant aide le moniteur à la mise en selle du cavalier, et stabilise le cheval durant la phase de mise en place.

Les séances individuelles peuvent être menées à l'écart des séances du poney-club, ou en inclusion au sein d'un groupe. Cette dernière favorise une interaction avec les cavaliers « ordinaires ». Une autre dynamique s'installe, qui peut être très stimulante pour le cavalier en situation de handicap.

Étape 4, l'évolution sur le cheval
Selon les cas :

- **le moniteur montera derrière le cavalier en « monte en double »** (lorsque le cavalier n'a pas le maintien nécessaire, ou que ses réactions imprévisibles peuvent le mettre en danger) ;
- **Le moniteur se tiendra à côté du cavalier** et, tout au long des exercices ou du parcours, guidera le cavalier dans ses gestes pour guider le cheval, ou contrôlera son maintien en selle.

L'accompagnant a pour mission de guider le cheval, et, si nécessaire, de contenir son allure.

- Dans certains cas, la présence d'un second accompagnant peut s'avérer nécessaire.

Contacts presse

ÉquiThé ’A

Les écuries du clos, rue des chemins de Bougon, 44340 Bouguenais
www.equithe-a.com
Jacki Herbet, Tél. 06 84 10 98 68
jacki.herbet@equithe-a.com

Attachée de presse

Dominique Hervouët, Tél. 06 61 70 32 90
Kameleonrouge@gmail.com